

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

A partir du 8 septembre

Du CP au CM2
à l'école Langevin (Salle Associative
Jean-Claude DESFACHELLE)
Contact 03 21 71 37 38

Pour les maternelles
à l'école du Petit Pont de Bois
Contact 03 21 71 12 11

Périodes :

- Période 1 : du mercredi 8/09 au mercredi 15/12/2021 soit 13 mercredis
- Période 2 : du mercredi 5/01 au mercredi 6/04/2022 soit 12 mercredis
- Période 3 : du mercredi 27/04 au mercredi 6/07/2022 soit 11 mercredis

Inscriptions : à la période, sur le portail famille avec votre identifiant

L'inscription peut se faire :

- Le matin de 7h30 à 12h ou de 9h à 12h
- Le matin de 7h30 à 12h ou de 9h à 12h plus la cantine
- L'après-midi de 13h30 à 17h ou 18h30
- A la journée, avec ou sans cantine, avec ou sans garderie

TARIFS d'inscriptions :

INSCRIPTION UNIQUEMENT À LA PÉRIODE			
Sans la garderie ni la cantine			
Immercurien	Nombre de mercredi	½ journée matin ou après midi	Journée
Période 1	13	32,50€	65,00€
Période 2	12	30,00€	60,00€
Période 3	11	27,50€	55,00€
GARDERIE	1€12 par journée		
CANTINE	en fonction du QF		

INSCRIPTION UNIQUEMENT À LA PÉRIODE			
Sans la garderie ni la cantine			
Extérieur scolarisé à St Laurent	Nombre de mercredi	½ journée matin ou après midi	Journée
Période 1	13	65,00€	130,00€
Période 2	12	60,00€	120,00€
Période 3	11	55,00€	110,00€
GARDERIE	1€53 par journée		
CANTINE	4€08 le repas		

Horaires :

7h30 - 9h00	Garderie (payante)
9h00 - 12h00	Accueil de loisirs (payant) avec arrivée échelonnée de 9h à 9h30
12h00 - 12h15	Sortie échelonnée
12h15 - 13h30	Cantine pour les enfants
13h30 - 17h00	Accueil de loisirs (payant) avec arrivée échelonnée de 13h30 à 13h45
17h00 - 17h15	Sortie échelonnée
17h15 - 18h30	Garderie (payante)

Admission :

Sont admis les enfants inscrits à l'école dès la toute petite section jusque 12 ans, résidant ou scolarisés dans la Commune sur la demande de l'un des parents ou de la personne qui en a la garde.

Paielement :

Le montant de la participation devra être soldé avant le premier jour de l'accueil. Sur le portail famille, en mairie par carte bancaire, chèque bancaire ou espèces.

Garderie

La garderie fonctionnera de :

- Le matin de 7h30 à 9h
- Le soir 17h15 à 18h30.

Le mode de paiement et les tarifs sont les mêmes que ceux appliqués en période scolaire.

Restauration :

Le restaurant scolaire fonctionnera le midi pour les enfants inscrits le matin ou à la journée.

Le mode de paiement et les tarifs des repas sont les mêmes que ceux appliqués en période scolaire.

Remboursement :

Aucun remboursement ne sera consenti sauf cas exceptionnel sur production d'un justificatif :

- Raisons médicales
- Cas de force majeure

Goûter :

Une distribution de fruits, biscuits, laitage sera assurée

CONTACTS

Mairie : 03 21 50 93 34
education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr
<http://jeunesse.saint-laurent-blangy.com>